

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Jeudi, le 8 décembre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue jeudi, le 8 décembre 2011 à 11h00 au 140, rue de l'Église à Saint – Samuel.

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Félix Beaurivage, Léo Gauthier et Manon Beaudet
Est absent : René Bergeron.

La séance extraordinaire est ouverte à 11h00 par monsieur René Mongrain, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Ordre du jour.

1. Adoption du taux de taxes pour l'exercice financier 2012;
2. Adoption des prévisions budgétaires 2012;
3. Levée de la séance extraordinaire;

160-12-11

01- Adoption du taux de taxes pour l'exercice financier 2012.

Il est proposé par Manon Beaudet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil adopte le taux de taxes pour l'exercice financier 2012.

(Voir livre des règlements)

ADOPE A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

161-12-11

02- Adoption des prévisions budgétaires 2012.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil adopte les prévisions budgétaires 2012 tel que décrit ci-dessous.

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	400 298,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	18 753,00
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	39 900,00
MATIÈRES RÉSIDUELLES	82 409,00
COMPENSATION – IMMEUBLE ET ÉCOLE PÉRÉQUATION ET DIVERSIFICATION ET TAXES ACCISES	1 800,00
LOYER GARDERIE	292 600,00
RÈGLEMENT 232	18 000,00
IMPOSITION DE DROITS	28 256,00
LOISIRS ET CULTURE	29 000,00
	11 700,00
TOTAL DES REVENUS	922 716,00

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LÉGISLATION	34 476,00 \$
COUR MUNICIPALE	800,00 \$
GESTION FINANCIÈRE	96 808,00 \$
GREFFE	4 300,00 \$
ÉVALUATION	10 810,00 \$
AUTRES DÉPENSES	8 700,00 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÛRETÉ DU QUÉBEC	37 731,00 \$
APPLICATION RÈGLEMENT	1 300,00 \$
PROTECTION INCENDIE	71 802,00 \$

TRANSPORT ROUTIER

VOIRIE MUNICIPALE	388 718,00 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	7 000,00 \$

ÉCLAIRAGE DES RUES	9 570,00 \$
ROULI BUS	1 900,00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

EAU	33 483,00 \$
ENLÈVEMENT DES ORDURES	86 317,00 \$
URBANISME ET ZONAGE	19 005,00 \$
DÉFICIT O.M.H.	3 880,00 \$
M.R.C. C.L.D.	4 437,00 \$
M.R.C. TOURISME	4 349,00 \$
M.R.C. FIBRE OPTIQUE	6 136,00 \$

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	33 816,00 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	11 100,00 \$
REMBOURSEMENT SUR PRÊT	<u>46 278,00 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES	922 716,00 \$

TAXES DE BASE

TAXES FONCIÈRES	0,53 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0,04 \$
SERVICE INCENDIE ET COUVERTURE DE RISQUE	0,09 \$
VOIRIE	0,19 \$
TAXE SUR L'EMPRUNT	<u>0,06 \$</u>
TAUX DE TAXES GLOBALES	0,91 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE :	PAR NUMÉRO CIVIQUE 47,00 \$
SERVICE INCENDIE :	PAR NUMÉRO CIVIQUE 100,00 \$
TAXES DE VIDANGES :	RÉSIDENCE, FERME & COMMERCE : 200,00 \$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

03- Levée de la séance extraordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 11 h 20. La séance est close.

**René Mongrain,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**